

Adhésion

Si vous voulez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Montant de l'adhésion 16 €uros pour une personne (période du 01/09/2020 au 31/08/2021). Cette adhésion permet de participer gratuitement aux randonnées organisées par l'Association.

Un certificat médical est à fournir obligatoirement lors de votre adhésion. Celui-ci a une validité de trois ans.

Plans circuits de Romillé

Le plan en couleur des 6 circuits de randonnées de la commune est disponible à la mairie et sur les sites suivants : www.romille.fr

<http://natureetsentiersromille.jimdo.com/>

Les randonnées

Rendez-vous Place des Frères Aubert à Romillé, 10 minutes avant l'heure de départ indiquée sur le programme.

Participation au covoiturage : 0.25 € par voiture et par kilomètre.

Participation aux randonnées simples de 2 € pour les non- adhérents.

Participation supplémentaire demandée lors des animations à thème.

Contacts

Marie-Claude CHEVILLON	Présidente	Tél 02 99 23 22 92
Armel CHAMPALAUNE	Vice-président	Tél 06 12 54 06 44
Marie-Christine LARMET	Secrétaire	Tél 09 81 77 77 25
Béatrice CHOTARD	Trésorière	Tél 06 26 53 35 85
Corinne LEGRAND	Trésorière-adjointe	Tél 09 51 66 09 06

Conseils pratiques

Il est recommandé de prévoir de bonnes chaussures de marche, ainsi que des vêtements de pluie ou un chapeau selon la saison. Nous vous conseillons également de prévoir une bouteille d'eau, un gobelet et de vous munir de votre carte vitale et d'une pièce d'identité.

Respectons les endroits visités et les consignes de sécurité.



Association NATURE & SENTIERS Romillé

Site internet de l'association : <http://natureetsentiersromille.jimdo.com/>

PROGRAMME des randonnées pédestres Septembre 2020 – Août 2021



